



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un colloque sur le thème "**LE DROIT DE SAVOIR - URUGUAY : LES DISPARUS PENDANT LA DICTATURE 1973 - 1985**" aura lieu mardi 21 mai au Palais du Luxembourg à Paris, avec la participation de magistrats et de victimes venus de l'Uruguay et de juristes français, dont Louis Joinet et Philippe Texier.

Parmi les intervenants uruguayens figurent la juge d'instruction Mariana Mota, récemment écartée de plusieurs enquêtes sur des crimes contre l'humanité, et Macarena Gelman, enfant disparue, qui a retrouvé sa véritable identité il y a une dizaine d'années seulement.

Suite à une plainte de Macarena Gelman, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a condamné en 2011 l'Uruguay pour sa loi d'impunité concernant les crimes de la dictature.

Le colloque a lieu dans un contexte particulier, dans la mesure où, après avoir écarté la juge Mota des enquêtes concernant les membres des forces armées, la Cour suprême uruguayenne a manifesté, en février dernier, sa volonté de ne pas tenir compte de la sentence de la Cour interaméricaine.

Le colloque, organisé par l'**association franco-uruguayenne ¿Dónde están? (Où sont-ils?)** de lutte contre l'impunité, dans le cadre de la coordination de commémoration des 40 ans des coups d'État en Uruguay et au Chili, sera l'occasion de faire un bilan de la longue lutte pour la vérité, la justice et la recherche des disparus uruguayens.

Dans le cadre du 40ème anniversaire des Coups d'Etat en Uruguay et au Chili



LE DROIT DE SAVOIR URUGUAY

les disparus pendant la dictature 1973 - 1985

Colloque international - 21 mai 2013 - Paris

L'Association ¿Dónde están ? (Où sont-ils?) lutte en France, depuis 1996.

- pour la vérité, la justice, la mémoire et contre les crimes commis pendant la dictature en Uruguay (1973-1985) ;
- exprime et réaffirme sa solidarité avec les familles des disparus et les victimes de la dictature ;
- soutient toutes les organisations en Uruguay qui les représentent et bataillent sans cesse pour garder la mémoire ;
- soutient les initiatives de tous ceux qui exigent constamment que la justice s'applique aux responsables des violations des droits de l'homme et des crimes contre l'humanité commis pendant la dictature ;
- demande impérativement le respect du droit à la vérité et la poursuite des recherches des disparus.

C'est la seule voie pour permettre à la société d'aujourd'hui et aux générations futures de trouver la paix qui ne sera possible que par la construction d'une authentique mémoire et d'une réelle justice sociale.

INTERVENANTS



Louis Joinet, Cofondateur du Syndicat de la magistrature en 1968, conseiller à Matignon puis à l'Élysée pendant les deux septennats de François Mitterrand, Président de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) dès sa fondation, premier avocat général à la Cour de cassation, expert indépendant à l'ONU pendant trente-deux ans, artisan de la Convention internationale contre les disparitions forcées.



Philippe Texier, Membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies de 1987 à 2012, comité qu'il a également présidé. Il a été conseiller à la Cour de cassation française. Travaille avec la Fédération internationale des Droits de l'Homme. Il a dirigé la Division des Droits de l'Homme de l'ONUSAL au Salvador. Il est juge au Tribunal permanent des Peuples.



Olivier De Frouville. Directeur du Centre Thucydide et Directeur-adjoint du Centre de Recherche sur les Droits de l'homme et le Droit Humanitaire (C.R.D.H.)
Depuis 2008, il est membre, en qualité d'expert indépendant des Nations Unies, du

Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires. Il est l'actuel Président-Rapporteur. Il est membre de la Commission nationale consultative française des droits de l'homme (C.N.C.D.H.)



Constanza Moreira, Sénatrice de la République de l'Uruguay pour le Front Large (Frente Amplio) à partir de février 2010. Politologue. Docteur en Sciences Politiques de l'Université Cândido Mendes au Brésil. Professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université de la République en Uruguay. Fait partie du Parlement du Mercosur (PARLASUR). Elle a défendu des cas impliquant les droits de l'homme et ceux qui ont trait aux droits des femmes, a lutté contre l'inégalité entre les sexes sous toutes ses formes (loi sur les quotas, la légalisation de l'avortement, entre autres).



Oscar López Goldaracena, Avocat et chercheur dans le domaine des droits de l'homme et en droit international. Il a défendu des familles de disparus pendant la dictature et a été en charge de la question des transferts clandestins d'uruguayens disparus en Argentine, ce qui a permis la condamnation du dictateur Gregorio Alvarez. Responsable de

l'élaboration, de la rédaction du projet de loi sur les Crimes internationaux et de l'application du Statut de Rome pour l'Uruguay, en coopération avec la Cour pénale internationale. Ce projet est devenu une loi votée à l'unanimité en juin 2005.



Mirtha Guianze, Docteur en Droit et Sciences Sociales, UDELAR, Uruguay Spécialisation en criminologie. Membre du Conseil de Direction de l'Institution des Droits Humains et Plaidoyer du Peuple (INDDHH) élue par le Pouvoir Exécutif en 2012. Procureure juridique en matière pénale.

Greffière de la Cour et du Bureau du Procureur général, Représentante du Ministère Public aux Réunions spécialisées du Mercosur en matière des Droits de l'Homme.



Mariana Mota, Avocate. Faculté des Droits et Sciences Sociales (UDELAR), Montevideo, Uruguay Spécialisation en Droit Pénal et en Droits de l'Homme avec la participation de l'IIDH (Institut Interaméricain des Droits de l'Homme). Formation spécialisée sur "le contrôle

de constitutionnalité des lois" et sur la juridiction universelle et les tribunaux pénaux internationaux". Juge départemental dans 5 départements du pays, Juge de 1ère instance dans le civil et de 1ère instance dans le Pénal.



Macarena Gelman, Macarena est la fille de militants argentins disparus pendant la dictature. Née en captivité en Uruguay elle ignorait tout de son origine jusqu'à l'âge de 23 ans. Ses parents ont été assassinés en Argentine. Le 24 mars 2011, l'Uruguay a été condamné

par la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) pour la disparition de sa mère et l'appropriation d'identité dont Macarena a été l'objet.



Edmundo Gómez Mango, écrivain, Médecin et professeur de littérature générale à l'école normale (Instituto Artigas), Edmundo Gómez Mango réside à Paris depuis 1976. Il est membre de l'Association psychanalytique de France. Il a publié en France «La Place des Mères» (1999)

et «La Mort enfant» (2003) dans la collection «Connaissance de l'inconscient» (Gallimard). «La poésie de Juan Gelman et l'appel des disparus» (Myriam Solal, 2002).

Il a traduit «Les Fleurs du mal» en espagnol.

Il sera le modérateur de la séance de l'après midi.

DESAPARECIDOS

Mario Benedetti

**Están en algún sitio / concertados
desconcertados / sordos
buscándose / buscándonos
bloqueados por los signos y las dudas
contemplando las verjas de las plazas
los timbres de las puertas / las viejas
azoteas
ordenando sus sueños sus olvidos
quizá convalecientes de su muerte
privada**

**nadie les ha explicado con certeza
si ya se fueron o si no
si son pancartas o temblores
sobrevivientes o respuestas
ven pasar árboles y pájaros
e ignoran a qué sombra pertenecen**

**cuando empezaron a desaparecer
hace tres cinco siete ceremonias
a desaparecer como sin sangre
como sin rostro y sin motivo
vieron por la ventana de su ausencia
lo que quedaba atrás / ese andamiaje
de abrazos cielo y humo**

**cuando empezaron a desaparecer
como el oasis en los espejismos
a desaparecer sin últimas palabras
tenían en sus manos los trocitos
de cosas que querían**

**están en algún sitio / nube o tumba
están en algún sitio / estoy seguro
allá en el sur del alma
es posible que hayan extraviado la
brújula
y hoy vaguen preguntando preguntando
dónde carajo queda el buen amor
porque vienen del odio**



Cet événement est réalisé dans le cadre de la Coordination "40 ans après"
Ex prisonniers politiques Chiliens en France - France Amérique latine - ¿Dónde Están?